Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 65 (1951)

Heft: 1

Rubrik: Miscellanea

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

beim Tode des Bischofs sein Nachlass nicht geplündert wurde von Leuten, die sich das jus spolii anmassten. Handels- und Geldgeschäfte betrieb dagegen Konrad zer Sunnen, dessen Zuname Schufter sich die Mailänder als « Cioffer » mundgerecht machten ; er erscheint als Gläubiger von Städten und Herren.

Zu Beginn des 15. Jahrhunderts war der Höhepunkt des Geschlechts ; rasch begann dann der Niedergang, um mit Junker Konrad zer Sunnen nach 1470 zu enden, der Söldner des Herzogs von Lothringen gewesen. Sein Bruder Junker Georg zer Sunnen, genannt Furnach oder Furnauer, hat zuerst dem Basler Rat als Reiter gedient, dann dem französischen König Karl VII. als Gardist und war dort gerne gesehen, « ein schöner Mann, jung, lang und gerade ». Im Dezember 1446 ermordete er mit Hilfe eines Knechts in einem Walde der Touraine einen Deutschen, den Müller von Trambach, der bei den königlichen Armbrustschützen gedient und seinen Abschied genommen hatte und nun mit Gold und Kleinodien auf dem Wege nach Hause war. Junker Georg zer Sunnen beraubte ihn und kehrte nach Basel zurück ; hier heiratete er des Oberstzunftmeisters Ospernell Witwe, hatte aber auch eine Dirne bei sich, die er misshandelte. Immer war um ihn das unheimliche Gerücht von einer Mordtat ; « er hat einen bösen Flecken ». Zuletzt, nach Jahren erst und auf Klage einiger königlicher Bogner, Kameraden des Ermordeten, kam es hier zur Untersuchung, und Junker Georg zer Sunnen wurde nach peinlichem Verhör, bei dem er den Mord gestand, im Mai 1461 enthauptet. Die Witwe Barbara stiftete zu seinem Gedächtnis eine Pfründe mit einem Altar in der Ehre St. Georgs und heiratete dann ihren dritten Mann, den reichen Junker Mathias Eberler, im Engelhof, Stifter der Eberlerkapelle zu St. Peter [1]).

Miscellanea

Ein Basler Freundschaftsbecher vom Jahre 1636. (Tafel V.) Wie aus dem Jahresbericht von 1947 des Historischen Museums in Basel hervorgeht, gelang es in verdienstlicher Weise dem Konservator, Herrn Professor Dr. Hans Reinhardt, für die Sammlung einen Freundschaftsbecher aus dem Jahre 1636 anzukaufen [2]). Der 30 cm hohe, silbervergoldete Deckelbecher ist ohne Marken. Die lateinische Inschrift auf dem Rande des Deckels meldet, dass der Becher Sebastian Günzer als « kleines Geschenklein zum Andenken aufrichtiger Freundschaft » von Theodor Falkeisen verehrt worden sei. Der das Gefäss tragende Stier ist offenbar eine Anspielung auf Sebastian Günzers Wappen, das einen Stier mit einem Beil zeigt, während der Vogel auf dem Deckel ohne Zweifel den Falken der Falkeisen darstellen soll. Auf den sechs Wandungen des Gefässes sind die Wappen der Freunde und ihrer Frauen eingraviert. Sie sind in Basel wohlbekannte Persönlichkeiten :

Theodor Falkeisen, geb. 1594 † 1654, Lohnherr und des Rats, verheiratet mit Ursula Ryff.

Benedict Socin, geb. 1594 † 1664, Gutfertiger und Bankier, des Rats, Schultheiss, des Stadtgerichts und Oberzunftmeister, 1663 Basels Gesandter beim Bundesschwur in Paris, verheiratet 1. mit Ursula Beck und 2. mit Elisabeth Bischoff.

Sebastian Günzer, aus Colmar zugewandert, Stifter des heute noch von den Vorgesetzten E. E. Zunft zu Safran mit geladenen Ehrengästen abgehaltenen « Favian-Sebastian-Mähli ».

W. R. S.

---

[1]) Quellen : D. Burckhardt-Werthemann, Bilder und Stimmen aus dem verschwundenen Basel, S. 30. — W. Merz, Die Burgen des Sisgaus. — W. Merz, Oberrheinische Wappen und Siegel. — Rud. Wackernagel, Geschichte der Stadt Basel.

[2]) Für die gütige Ueberlassung des Klischees zum Abdruck in unserer Zeitschrift sei auch an dieser Stelle dem Konservator des Basler Historischen Museums unser bester Dank ausgesprochen.

V. Sceaux Franc-Comtois. Les sceaux de Béatrice de Bourgogne, comtesse de La Marche et d'Angoulême. Béatrice, fille du duc Hugues IV de Bourgogne (†1272) et de sa seconde femme Béatrice, fille de Thibaud VI, comte de Champagne et roi de Navarre, avait épousé, en 1276, Hugues XIII le Brun de Lusignan, comte de La Marche. Coulon (*Inventaire des sceaux de Bourgogne*, N°s 104 et 105) a retrouvé deux sceaux, avec contre-sceaux de cette comtesse, datant de 1276 et 1303. Il n'a reproduit que le second, sans son contre-sceau. Ces deux sceaux, et leurs contre-sceaux, sont par contre reproduits par Eygun (*Sigillographie du Poitou*, N° 428 et 429, pl. XIV). Ils sont très simples et montrent tous deux la comtesse en costume du temps, tenant soit une fleur de lis soit un oiseau et accompagnée de deux écus mi-partis. Sur le premier sceau, ces écus sont aux armes de Bourgogne *(bandé de six pièces, à la bordure)* – Lusignan *(burelé)* et de Navarre *(escarboucle)* – Champagne *(bande côtoyée de deux cotices)*. Sur le second, ils sont aux armes de Navarre-Lusignan et de Bourgogne-Lusignan, mais avec une bordure autour de celles de Navarre. Les deux contre-sceaux portent un écu mi-parti Bourgogne-Lusignan ou Lusignan-Bourgogne.

Fig. 39 et 40.
Sceau et contre-sceau de Béatrice de Bourgogne, 1328.

Un troisième sceau, non encore publié mais beaucoup plus tardif (1328) (A. D. Doubs, *Fonds Chalon*, 1324), nous montre la comtesse de La Marche dans un champ garni de rinceaux, tenant une rose à longue tige et accompagnée des écus simples de Bourgogne et Lusignan (fig. 39). Le contre-sceau porte ces mêmes armes combinées en un écu mi-parti dans un encadrement gothique très fouillé, mais sans légende (fig. 40).

Comment expliquer la disparition progressive des armes de Champagne et de Navarre que l'on constate dans la série de ces trois sceaux ? Les légendes, plus ou moins mal conservées, ne nous donnent aucune indication. Il semble qu'on pourrait admettre qu'en 1276, peu après la mort (1274) d'Henri III le Gros, comte de Champagne et roi de Navarre, dernier mâle de sa maison, sa nièce Béatrice a émis des prétentions sur son héritage au détriment de sa fille Jeanne, née en 1270 et âgée de quelques années seulement. Il se pourrait aussi qu'elle ait simplement voulu affirmer ses droits au cas où Jeanne mourrait sans héritier naturel.

En 1303, celle-ci avait épousé depuis longtemps (1289) le roi Philippe le Bel et il ne pouvait plus être question de lui disputer son héritage. Il devait aussi être prévu que le comté de Champagne serait réuni de manière définitive à la couronne à la mort de la reine. On s'explique ainsi la disparition des armes de ce comté du sceau de la comtesse de La Marche. Elle a, par contre, conservé les armes du royaume de Navarre, signe d'une illustre origine, mais en les brisant d'une bordure pour indiquer qu'elle n'avait plus de prétentions sur ce royaume. Il ne serait d'ailleurs pas impossible que cette bordure ait été accidentelle, le graveur ayant commencé par erreur à graver les armes de Bourgogne au lieu de celles de Navarre. J'ai tendance à croire que ce sceau a été fabriqué bien avant 1303, date de la mort de Hugues XIII de Lusignan, dont les comtés passèrent à son frère Guy (†1307) puis au roi de France, Hugues XIII et Guy n'ayant pas de postérité. Enfin, en 1328, la question de l'héritage de la Navarre ne se pose plus : depuis le mariage de Jeanne, fille de Louis X le Hutin (1316) avec Philippe d'Evreux, la succession normale est assurée d'où le retour de Béatrice aux écus simples de son père et de son mari.

Ces variations d'armoiries en fonction des espérances d'une héritière présomptive sont intéressantes et un spécialiste de l'histoire de France de cette époque pourrait probablement trouver des documents pour confirmer ou infirmer l'hypothèse ci-dessus. *L. J.*

Un bois d'indiennes aux armes du royaume de Hollande.

L'industrie neuchâteloise des toiles peintes si prospère mais éphémère (1725-1874) a laissé des souvenirs nombreux, témoins d'un art très varié. L'héraldique ne semblait jusqu'ici y tenir aucune place ; c'est pourquoi il nous a paru intéressant de reproduire ici l'impression d'un bois armorié gravé pour cette industrie. Cette pièce a été retrouvée il y a quelques années, au cours de réparations faites dans une vieille maison de Cornaux, sous un plancher.

C'est en 1840 qu'une convention commerciale permit aux Neuchâtelois d'exporter leurs produits en Hollande et c'est probablement après cette date que fut gravé ce bois pour une toile officielle dont nous ignorons la destination. Comment est-il venu échouer sous le plancher d'une maison de Cornaux, on voudrait le savoir ; a-t-il été exécuté pour la fabrique d'indiennes de Marin (voisine du Village de Cornaux), qui a cessé d'exister en 1837, ou pour celle de Boudry,

qui lui a survécu ? De toute façon, il doit être postérieur à 1830, date de la création du Royaume de Hollande. Peut-être un lecteur pourra-t-il nous renseigner sur l'origine exacte de ce bois et sur la destination des indiennes qu'il a sans doute fort heureusement ornées.

Ce bois et les détails de sa découverte nous ont été aimablement communiqués par M. Ernest Röthlisberger, orfèvre à Neuchâtel, que nous remercions vivement ici. Les autres renseignements ci-dessus sont tirés de *A. Dreyer,* Les toiles peintes en pays neuchâtelois, Neuchâtel 1923.

M. J.

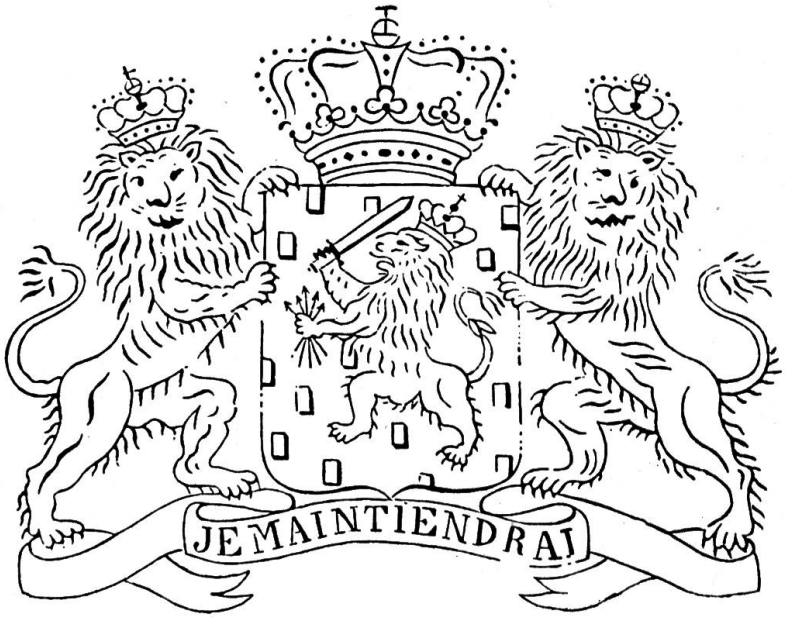

Fig. 41. Bois d'indienne aux armes du royaume de Hollande.

Wappen Wessenberg-Ampringen in Burg i/L. An einer Fassade des zum Schloss Burg im Leimental gehörigen Bauernhauses, das am obern Ende des kleinen Dörfleins Burg gelegen ist, findet sich das neuerdings restaurierte Wappen der Herren von Wessenberg-Ampringen. Dieses Geschlecht stammte ursprünglich aus dem Fricktal, wo über Mandach noch immer deutliche Reste seiner grossen Stammburg zu finden sind. Die im Jahre 1207 auftauchenden Freiherren von Wessenberg, die mit den schon seit 1150 bezeugten Herren von Hottwil identisch sind, verzweigten sich im Laufe des 14. Jahrhunderts mehrfach. Glieder der Familie liessen sich in Laufenburg und Rheinfelden nieder und standen in habsburgischen Diensten. Schon 1276 war ein Hugo von Wessenberg Domherr zu Basel ; fortan finden sich zahlreiche seiner Angehörigen im Dienste des Basler Bistums. Im 15. Jahrhundert wurden die Herren von Wessenberg mit dem Schloss und Oertchen Burg im Leimental belehnt, das sie bis zum Ende des Fürstbistums im Jahre 1793 innehatten. Von Basel aus zog das Geschlecht, durch vielfache Heiraten mit ennetrheinischen Familien verbunden, in den Breisgau hinüber, wo die Wessenberg in Besitz der Herrschaften Feldkirch und Ampringen gelangten. Durch zwei eheliche Verbindungen besonders mit der Familie von Ampringen verbunden, nannten sich einige Nachkommen aus diesen Ehen mit dem Doppelnamen von Wessenberg zu Ampringen. Dies war besonders der Fall bei Franz Hartmann Ludwig von Wessenberg, Freiherrn zu Ampringen, Domkapitular und Archidiakon des Bistums Basel, 1718. Aus dieser Zeit mag das an der Aussenwand der Schlossscheuer angebrachte Wappen stammen (Fig. 42).

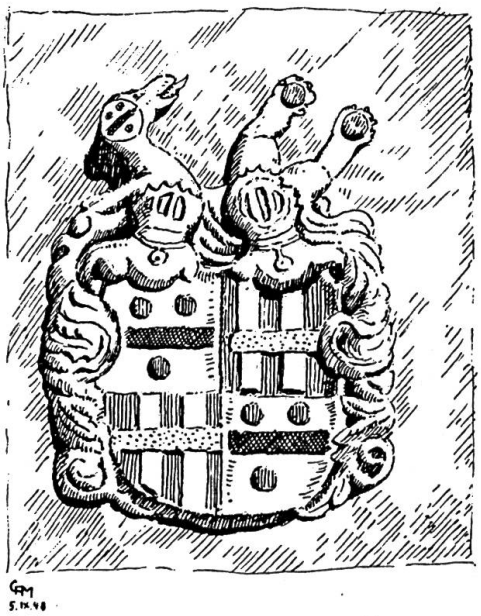

Fig. 42. Wappen Wessenberg-Ampringen.

Das Wappen der 1866 im Mannesstamm ausgestorbenen Herren von Wessenberg weist in weiss einen schwarzen Balken auf, begleitet von 3 (2,1) roten Kugeln, als Kleinod ein Brakkenrumpf mit dem Wappenbild als Ohr. Die Herren von Ampringen zeigten in ihrem Wappen zwei weisse Pfähle in Rot, belegt mit goldenen Balken. Als Helmkleinod dienten zwei Pranken, die eine rote Kugel halten.

C. A. Müller.

Une boîte de courrier émaillée et armoriée du XIVe siècle.

En visitant, dans le courant d'août 1948, avec mon très regretté et cher ami D. L. Galbreath, l'exposition des Emaux Limousins organisée à Limoges par M. Serge Gauthier, nous avions remarqué et identifié plusieurs pièces héraldiques. L'une d'elles, nº 155, du catalogue, était la boîte de courrier du Musée de Clermont, où il était facile de reconnaître les armes de l'Evêché du Puy et celles d'un personnage qui devait être un évêque de cette ville. L'écu portait un lion sur un semé de molettes ou de quintefeuilles. Or, en visitant le lendemain la cathédrale toute proche, puisque l'exposition se tenait dans l'ancien évêché, nous retrouvions dans le chœur, sur le tombeau de Bernard Brun, évêque du Puy (1327-1342) inhumé à Limoges, en 1349, le même blason. L'identification était donc faite, et D. L. Galbreath m'avait demandé de lui rédiger pour les *Archives* une note à ce sujet.

Fig. 43. Boîte de courrier.

Le temps a passé, sans que j'aie pu réunir la documentation nécessaire. Puis notre cher ami nous a quitté. J'avais laissé de côté ce projet, lorsque j'ai eu l'occasion de faire la connaissance de M. Fournier, l'obligeant et érudit conservateur du Musée de Clermont, qui a bien voulu m'adresser une photographie de la boîte en question. Il m'a signalé d'ailleurs que depuis longtemps, M. Georges Paul, le savant auteur de l'*Armorial Général du Velay*, 1912, qui, lors de la publication de ce travail, ignorait les armes de Bernard Brun, avait depuis, grâce au même tombeau limousin, abouti à la même identification. Je me demande pourquoi le rédacteur du catalogue n'en a pas tenu compte. On sait d'ailleurs le peu de cas que la plupart des conservateurs de Musée et des organisateurs d'exposition d'objets d'art font de l'identification des armoiries qui est cependant indispensable pour les études archéologiques.

Malgré cela, j'ai tenu, en souvenir du cher ami disparu, à signaler cette pièce qui l'avait beaucoup intéressé.

Elle mesure 0,135 de hauteur, 0.95 de largeur et 0,08 de profondeur.

Elle représente un évêque mitré, debout, de face, tenant devant lui un long bâton oblique qui doit être le manche de sa crosse, mais dont on ne peut discerner aujourd'hui la volute supérieure, et accosté de deux écus. Celui de dextre est : BRUN : *d'azur semé de molettes* ou *de quintefeuilles d... au lion d... brochant*, et celui de senestre, l'évêché du PUY : *de gueules aux deux bras l'un d'argent tenant une épée de même garnie d'or mouvant de dextre et l'autre d'or tenant une crosse du même mouvant de senestre, à la bordure engrelée d'argent*, alias *d'or*.

La bordure de la boîte est composée de rinceaux et de dix écussons, dont 5 BRUN et 5 LE PUY alternés.

Sur les deux grands écus comme sur les dix plus petits, seuls les émaux du champ, azur pour le premier, et gueules pour le second, sont indiqués.

Cette pièce du Musée de Clermont avait déjà été remarquée par l'érudit lyonnais Jean Beyssac qui, dans ses *Prévots de Fourvière*, Lyon, 1908, l'avait décrite page 218, identifiant l'écu du Puy, mais non celui de Brun, que les armoriaux et les héraldistes du Velay ignoraient alors. Il avait simplement noté leur ressemblance avec celles des Montmorin.

J. T.

Pierre tombale d'un chevalier de Saint-Jean. A la façade de l'église actuelle de Cressier (Neuchâtel), on trouve encastrée, entre autres, une pierre tombale assez mal conservée, provenant probablement de l'ancien bâtiment. Elle porte l'inscription suivante : MONSR. IEAN LEONC... /ROLL D'EMENHOLTZ... /ALIER DE MALTE ET C... /MENDEVR D'HEMEND... /REXINGEN ET BOVX... /MORT A NEVSCHATTELL/LE 30.8BRE.1729 ET LE 31/DITO A CRESSIER ENTERE/AGEE 38 ANNES/R.I.P.A.

Les armoiries sont celles des barons de Roll, selon le diplôme impérial de 1698. L'écu est posé sur la croix à 8 pointes de l'Ordre de St-Jean [1]).

Jean-Léonce de Roll [2]) était fils du baron Jean-Louis de Roll d'Emmenholtz (1643-1718), depuis 1707 avoyer de Soleure, et de Marie-Madeleine Wallier. Cette dernière famille, également bourgeoise de Soleure, avait pendant des siècles joué le premier rôle à Cressier. Cette parenté explique donc la présence du chevalier en pays de Neuchâtel. La famille de Roll de

---

[1]) Sur l'héraldique de l'Ordre, voir notre travail dans la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 1945, p. 47 sq.

[2]) Voir le DHBS sous « Roll ».

son côté a donné plusieurs chevaliers de St-Jean [3]), parmi lesquels un oncle et un frère de Jean-Léonce qui nous occupe. Ce dernier, entré « de minorité » dans l'Ordre en 1694 [4]), fut nommé en 1715 commandeur titulaire de Münchenbuchsee [5]), commanderie perdue pour l'Ordre depuis 1529 déjà ; l'Ordre continua cependant à conférer, en guise de protestation contre la confiscation par les Bernois, la commanderie de « Boux » — comme l'appelle la pierre tombale de Cressier — à des titulaires qui étaient en général des Suisses. Jean-Léonce de Roll reçut dans la suite en outre les commanderies de Hemmendorf [6]) et de Rexingen [7]).

Signalons à cette occasion que l'Ordre de St-Jean [8]) compte actuellement une dizaine de membres suisses de différentes catégories [9]).

H. C. de Z.

Fig. 44. Plaque de cheminée aux armoiries inconnues.

Armoiries inconnues. La fig. 44 représente une plaque de cheminée provenant d'un ancien chalet de Les Bioux-Dessus (Vallée de Joux). La date la plus ancienne de cette construction paraît être 1685. Il serait intéressant de pouvoir identifier les armes de cette taque, trois têtes d'âne, qui ne sont certainement pas très répandues.

Arnold Gachet.

---

[3]) « Die Schweizer Johanniter des 17. Jahrhunderts », dans AHS 1921 p. 70-73.

[4]) Vertot, « Histoire des chevaliers hospitaliers de S. Jean... », nouv. éd., Paris, 1753, vol. 7, p. 414.

[5]) Sur cette commanderie et ses titulaires, voir notre étude « L'Ordre de St. Jean et la Suisse », dans *Revue d'hist. ecclés. suisse*, 1946, p. 295 sq.

[6]) Dans l'ancien comté de Hohenberg, act. bailliage de Rottenbourg, cercle de la Forêt-Noire, Wurtemberg.

[7]) Dans l'ancien comté de Hohenberg, act. bailliage de Horb, cercle de la Forêt noire, Wurtemberg.

[8]) Sur lequel voir AHS 1930, pp. 35/36.

[9]) Voir leur liste dans *Revue d'hist. ecclés. suisse*, 1949, N° 4.